



**Protec-Terre**

**RAPPORT ANNUEL 2022**

## TABLE DES MATIÈRES

À propos -- Mission, valeurs, vision	3
Conseil d'administration 2022	4
Mot du conseil d'administration	5
Mots de la permanence	6
Volet 1 – Accompagnement et formation	7
Volet 2 – Recherche	8
Volet 3 – Réseautage et structure d'appui aux FUSA	9
Volet 4 – Communications	10
Volet 5 – Vie associative	11
Rapport financier	12
Remerciements	13

## À PROPOS

Protec-Terre est un organisme à but non lucratif créé en 1990. Sa fondation fait suite au double constat d'une dégradation accélérée du domaine agricole et des milieux naturels qui y sont reliés au Québec et de la nécessité d'associer les consommateurs aux producteurs afin d'y faire face.

En novembre 2022, Protec-Terre a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance enregistré (OBE).

### Mission

La mission de Protec-Terre est de préserver l'environnement et les milieux de vie en accompagnant les communautés pour la création de FUSA (fiducies d'utilité sociale agroécologiques).

Protec-Terre vise ainsi à préserver, sauvegarder, pérenniser et mettre en valeur des terres situées au Québec, par une agriculture qui applique les principes de l'agroécologie et à renforcer les capacités des gens qu'elle accompagne pour le bénéfice des écosystèmes, de l'industrie agricole, des communautés et des générations futures.

Pour réaliser sa mission, Protec-Terre verra à :

- Développer et diffuser des connaissances en matière de conservation et de protection, entre autres, par la participation à des projets de recherche. Cette information sera rendue accessible au public par des publications, des formations et des conférences;
- Produire des outils pour accompagner les gens intéressés à mener à bien l'implantation et le maintien d'unités de production qui adoptent des pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement.

Elle pourra aussi, via son volet philanthropique, recevoir des dons en biens ou en espèces pour faire l'acquisition de terres agricoles pour s'assurer que celles-ci demeurent en opération et ainsi protéger les écosystèmes et les éléments culturels qu'elles comportent, par la mise en place de protections juridiques appropriées

## Valeurs

**Solidarité** : Nous souhaitons promouvoir une agriculture durable et dans l'intérêt commun, tant pour les générations actuelles que futures. Nous croyons à l'entraide et à la coopération, au partage des connaissances et des expériences, ainsi qu'aux projets collectifs afin de partager la terre comme ressource vitale.

**Justice** : Notre action vise à freiner la spéculation sur les terres agricoles afin d'en garantir l'accès aux agriculteurs et agricultrices, fondée sur l'idée que la terre n'est pas une marchandise et qu'elle doit être préservée. Nous avons pour idéal l'accès à une alimentation de qualité et à la jouissance d'un environnement sain pour tous et toutes.

**Engagement** : La création de FUSA et leur pérennité sont fondées sur l'engagement individuel et collectif des acteurs du milieu agricole et de la société civile. Également, nous souhaitons prendre une part active aux débats, aux projets et aux changements de la société pour que l'agriculture contribue à la lutte aux changements climatiques.

**Agroécologie** : L'agriculture est une activité humaine qui doit être réalisée en tenant compte de la valeur écologique, sociale et économique d'un territoire. Elle doit se faire de manière à valoriser la diversité biologique, les processus naturels et la préservation de la terre. L'agroécologie propose des systèmes de production agricole basés sur les processus et fonctions écosystémiques, comme l'agriculture biologique, la biodynamie, la permaculture, l'agriculture naturelle ou l'agriculture de conservation ou encore l'agroforesterie.

**Rigueur** : Nous souhaitons contribuer à créer des FUSA pérennes et viables afin de concrétiser nos valeurs. Pour ce faire, notre travail repose sur les dernières recherches, les meilleures pratiques, et les pratiques émergentes, en collaboration avec des praticiens et des experts de plusieurs domaines.

## Vision

Redonner le contrôle de la terre aux communautés pour contribuer à mettre en place des systèmes alimentaires durables de proximité, à des fins de souveraineté alimentaire dans l'ensemble du territoire québécois.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022



HUBERT LAVALLÉE  
Président



MARINETTE BILLAUD  
Vice-présidente



DOMINIQUE VIGNOLA  
Trésorier



JESSICA LEBLANC  
Secrétaire



LUCIE SAINT-GELAIS  
Administratrice



MARIE LACASSE  
Administratrice



SAMUEL PAQUETTE  
Administrateur

## MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2022 constitue certainement une année pivot pour Protec-Terre.

Une première phase pilote caractérisée par la définition du modèle de la fiducie d'utilité sociale agroécologique (FUSA) a été concrétisée en 2010 par la création de la Fiducie Protec-Terre de la ferme Cadet Roussel (FUSA des blés dansants). Une vague d'intérêt de la part d'autres précurseurs de l'agriculture biologique a encouragé Protec-Terre à élaborer un service d'accompagnement à la création de FUSA.

Durant la deuxième phase (de 2010 à 2022), nous avons travaillé en vue de consolider notre structure et notre réseau de partenaires, de bâtir une boîte à outils d'accompagnement de projets de FUSA et de diffuser ce modèle aussi bien dans le monde agricole que dans les mouvements citoyens reliés à la saine alimentation et aux organisations de préservation des écosystèmes naturels qui permettent une production respectueuse de l'environnement.

La troisième phase de développement qui débute sera, selon nous, celle d'un déploiement plus large et plus rapide de FUSA sur tout le territoire québécois. Plusieurs éléments nous permettent de faire cette prédiction. Tout d'abord, il y a l'inscription de la fiducie d'utilité sociale (FUS) dans les structures administratives institutionnelles et collectives québécoises permettant de ré-imaginer la gouvernance citoyenne de notre patrimoine et de nos ressources collectives (habitations, milieux naturels, patrimoine historique bâti,...) dans l'esprit du commun. Ensuite, il y a tous les efforts de vulgarisation et d'appropriation de la FUS par la création d'outils d'accompagnement, de diffusion et de financement des initiatives de FUS par les organismes sans but lucratif et de l'économie sociale en vue d'en faire bénéficier les communautés. Et finalement, parce qu'au sein même de Protec-Terre, avec l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance enregistré (OBE) et par le renouvellement de sa mission, ses valeurs et sa vision, nous sommes solidement positionnés pour établir un véritable réseau de FUSA solidaire et pérenne au Québec.

Nous invitons tous nos membres, sympathisant.es, tous les organismes partenaires avec qui nous travaillons déjà ainsi que tout le mouvement vers une refonte de notre société et de notre économie pour une plus grande justice environnementale et sociale à se laisser entraîner par ce virage agroécologique vers des communautés plus résilientes et plus justes.

## MOT DE LA PERMANENCE

### Catherine Avard - conseillère en FUSA

L'année 2022 a été marquée pour moi par une diminution temporaire de mon implication au sein de Protec-Terre pour pouvoir me consacrer à mon entreprise. J'ai néanmoins continué à être impliquée dans la formation, l'accompagnement et la recherche sur les FUSA. Voyons quelles ont été les avancées dans chacun de ces secteurs pour l'année 2022.

D'abord, une entente de partenariat a été négociée en 2022 (puis conclue au début 2023) avec Victoriaville Entreprises et Communauté (VEC) du CÉGEP de Victoriaville pour la diffusion de formations sur les FUSA. De nouvelles clientèles seront sollicitées pour ainsi décupler la portée de nos actions.

Du côté des accompagnements, 2022 a vu naître de nouveaux projets de FUSA mixtes issus de municipalités, MRC et organismes de conservation de la nature. Nous avons aussi conclu une entente de services avec le TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire), qui nous permettra d'améliorer nos propres outils d'accompagnement et d'avoir un service plus efficace.

Enfin, nous avons accueilli deux stagiaires en droit de l'Université de Sherbrooke, une aide des plus appréciées pour la recherche. À la toute fin de l'année, Louis Béchard a rejoint notre équipe comme chargé de projet sur la caractérisation financière des FUSA, un projet qu'il mène brillamment, et qui ouvre de nouvelles possibilités pour mieux accompagner la création des FUSA. À la lumière de toutes ces avancées en 2022, je suis très heureuse d'être revenue à deux jours par semaine chez Protec-Terre et de participer à ce dynamisme!



### Louis Béchard - chargé de projet en FUSA

Le projet sur lequel je travaille consiste à étudier et caractériser les modèles d'affaires et financiers des FUSA existantes ou en création. Ce projet ambitieux vise à caractériser les besoins et les ressources des FUSA déjà

en opération et sur le point de le devenir afin de définir les modalités nécessaires à un fonds de financement dédié à l'acquisition des terres et la mise en opération des FUSA.

Parmi mes réalisations les plus marquantes figurent les entrevues menées auprès de 13 FUSA, ce qui a permis de recueillir des données précieuses en plus d'élargir notre réseau de partenaires. Ces efforts ont eu un impact significatif sur notre organisme, contribuant à renforcer notre réputation et à consolider notre position en tant qu'acteur incontournable dans le domaine des FUSA.



## VOLET 1 - ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

Tout au cours de l'année, nous avons procédé à de nombreuses pré-qualifications de projets de FUSA et commencé l'accompagnement de plusieurs nouveaux projets. Ceux-ci se démarquent par la grande diversité des organismes constituants et par la mixité de leur mission.

Parmi ceux-ci :

Le projet de FUSA Akwekon Nisi visant à préserver des terres agricoles en permaculture et en forêt nourricière. Il se verra aussi un lieu de transmission de la culture des premières nations en intégrant un volet éducatif et d'expérimentation.

Le projet de FUSA régional initié par la MRC de Brome-Missisquoi afin de préserver des terres sur tout son territoire et qui seront données à la MRC à des fins de faciliter l'accès à la terre par la relève agricole et pour la revitalisation des communautés.

La fiducie agricole de Boisbriand mise de l'avant par la municipalité de Boisbriand afin d'offrir un lieu d'incubation ou de démarrage d'entreprises agricoles agroécologiques à de jeunes producteurs et productrices au bénéfice de sa population.

Le projet de FUSA du Domaine du Grand Calme qui se veut un projet mixte de préservation de terre agricole et de milieux naturels, tout en offrant des services d'accès à la nature abordables pour toutes les bourses.

Les projets du groupe Vitalité Rurale visant la création de quartiers d'habitation collectifs abordables en lien avec des terres agricoles préservées pour la pratique de l'agroécologie.

Le projet de recherche en permaculture sur une terre en fiducie près de Château-Richer en collaboration avec un organisme national de protection des milieux naturels.



Du côté des formations, 2022 a vu la finalisation de la première série de séances de co-développement entre Protec-Terre et plusieurs FUSA déjà en opération. Ces séances ont permis d'aborder des enjeux et obstacles communs aux différentes FUSA en opération et à mettre la table pour un futur réseau des FUSA dont ces séances ont dressé le contour.

Les démarches réalisées avec VEC en 2022 permettront à Protec-Terre de déployer ses formations de façon beaucoup plus large en profitant de l'expérience de VEC dans la logistique de formation et le démarchage de nouvelles clientèles.

D'autres formations sur mesure ont été dispensées en 2022. Entre autres, en collaboration avec le CRAAQ, les agents et agentes de l'ARTERRE, les étudiants en agronomie de l'Université Laval et les intervenants et producteurs agricoles de la MRC du Témiscamingue ont bénéficiés de séances de formation qui s'adressaient spécifiquement à leurs réalités.



## VOLET 2 - RECHERCHE

Chaque projet de FUSA que nous accompagnons apporte avec lui son lot de questionnements et d'innovations qui nous force à développer plus à fond toutes les facettes de notre modèle.

Si les premières FUSA ont pu être créées grâce à la grande générosité des propriétaires de terres agricoles qui ont souvent donné gratuitement les terres pour les préserver, la multiplication des projets de FUSA ne pourra se faire sans la disponibilité de plusieurs sources de financement publiques et privées. C'est dans cette optique qu'avec l'aide financière de la Fondation Lucie et André Chagnon, Protec-Terre a entrepris un projet de caractérisation des modèles d'affaires des FUSA existantes et en cours de création. L'objectif de ce projet de recherche est d'identifier des modèles d'affaires types pouvant s'arrimer aux différentes sources de financement traditionnelles (institutions bancaires), émergentes (obligations communautaires et sociofinancement) et à mettre sur pied (fonds dédié à l'acquisition de terre pour FUSA). Les résultats de cette recherche seront connus vers le milieu de l'année 2023.

En parallèle à ce projet de recherche, nous collaborons avec le TIESS à la mise en place d'une trousse d'outils publics pour favoriser l'émergence de nouvelles FUS dans tous les domaines. Nous sommes confiants que plus il y aura de fiducies d'utilité sociale mises en place pour préserver les ressources bénéficiant aux communautés, plus le modèle des FUSA sera lui aussi plus reconnu et utilisé pour pérenniser notre patrimoine agricole commun.

Les fiducies d'utilité sociale n'ayant presque pas été utilisées depuis leur inclusion dans le Code civil en 1994, il y a aussi beaucoup à faire pour préciser les règles de droit qui s'appliquent ou non à celles-ci. C'est pourquoi, en collaboration avec Alexandra Popovici, professeure en droit civil à l'Université de Sherbrooke, nous accueillons régulièrement des étudiants, étudiantes et stagiaires en droit pour faire avancer les connaissances sur les FUS. Qu'il s'agisse de l'application de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), de la loi sur la fiscalité municipale ou encore des règles entourant l'inaliénabilité et l'insaisissabilité du patrimoine protégé par une FUS, ces juristes en devenir nous fournissent des informations pertinentes et des réponses précieuses.



## VOLET 3 - RÉSEAUTAGE ET STRUCTURE D'APPUI AUX FUSA

En 2022, toute l'équipe de Protec-Terre a mis la main à la pâte en matière de réseautage. Qu'il s'agisse de tenir un kiosque à un évènement, d'y tenir une conférence sur les FUSA ou de prendre part à un panel de discussion avec d'autres acteurs citoyens, nous avons répondu présents aux différentes demandes qui nous ont été acheminées. Voici une courte liste non-exhaustive de ces participations :

Fête des semences de Québec : participation à un panel sur les terres des Sœurs de la Charité.

Écosphère Québec : tenue d'un kiosque et conférence sur l'usage d'une FUSA pour préserver les terres des Sœurs de la Charité.

Colloque des coopératrices Sollio : conférence sur le modèle des FUSA.

Forum SAT : participation à un panel sur l'accès à la terre pour la relève agricole.

Salon des modes alternatifs d'établissement : tenue d'un kiosque.

Lab Créatik de Charlevoix : participation à un panel intitulé Réhabiliter et recycler : faire du neuf à partir du vieux.

Rendez-vous automnal de la CAPÉ : réseautage et échange de statut de membre.

Communauté de pratiques FUS : participation active à plusieurs réunions virtuelles.

Réseau ZÉN Québec : participation au comité sur les enjeux agricoles en rapport à la crise climatique.

Collectif Récolte : participation au comité Champs d'investissement pour demain.

Fondation Écho-Logie : collaboration pour transfert de gouvernance.

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) : porteur d'une initiative de coopérative d'habitation sur FUSA.

Réseau Racines : participation au réseau des incubateurs agricoles du Québec.

## VOLET 4 - COMMUNICATIONS

À défaut d'avoir un plan de communication détaillé et des ressources permettant sa mise en action, nous comptons sur la collaboration de toute l'équipe et de quelques bénévoles pour diffuser des nouvelles de nos activités et d'autres organismes ayant des missions complémentaires.

En 2022, nous avons publié trois bulletins réguliers qui ont été envoyés à notre liste de près d'un millier d'abonnés. Articles sur nos initiatives, analyse des enjeux en alimentation et en production agroécologique, prise d'opinion et critique des événements, revue de livres, de films ou d'autres types de publications font partie des contenus diffusés.

Le maintien à jour de notre site Web est un enjeu constant pour notre organisme. Si certaines mises à jour ont été réalisées, une refonte importante du site est envisagée suite à l'obtention du statut de bienfaisance enregistré (OBE). Une carte des projets de FUSA réalisés et des projets en cours et potentiels y est toutefois maintenue bien à jour! Le site Web demeure le moyen privilégié pour adhérer à Protec-Terre et pour faire des dons. On y retrouve aussi quelques publications de textes et d'ouvrages de référence. Il ne s'agit toutefois que d'un échantillon de la vaste littérature accumulée au cours des années, nous invitons toute personne intéressée à communiquer avec nous pour obtenir plus de références dans le domaine de la préservation des terres agricoles et domaines connexes.

Nous publions régulièrement de l'information sur nos activités sur la page Facebook de Protec-Terre et nous relayons aussi des publications d'organismes partenaires.





## VOLET 5 - VIE ASSOCIATIVE

### Statut d'organisme de bienfaisance enregistré

Sans contredit, beaucoup d'efforts ont été mis en 2022 pour finaliser les démarches qui ont menées à l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance enregistré (OBE) pour Protec-Terre. Une année d'aller-retour avec le personnel de l'Agence du Revenu du Canada, en pleine pandémie, nous a permis de faire valoir notre mission. Victoire, une approbation provisoire nous parvenait au début de l'automne. Un branlebas de combat a alors été initié pour convoquer nos membres à une assemblée générale extraordinaire et y faire adopter les nouveaux libellés des objets de Protec-Terre. Finalement, après l'enregistrement de ces nouveaux objets à nos lettres patentes, nous obtenions confirmation du statut d'OBE en novembre dernier. Nous avons été accompagnés dans toutes ces démarches par Me Denise Moreault, et nous l'en remercions chaleureusement.

### Planification stratégique

L'obtention du statut d'OBE a pris le dessus sur notre démarche de planification stratégique débutée en 2021. Une nouvelle mission et des valeurs ont été entérinées à l'assemblée générale tenue en mai 2022, et c'est sur cette base que nous avons tenu en octobre dernier une journée consacrée à l'avancement de la démarche de planification stratégique. C'était la première réunion en personne de l'ensemble des membres du conseil d'administration et elle fut festive et fructueuse. Nous en sommes ressortis avec un énoncé de vision inspirant et une liste d'actions à poursuivre ou entreprendre à courte échéance.

### Étude de caractérisation des modèles d'affaires des FUSA

Des discussions ont été entreprises en 2022 avec la Fondation Lucie et André Chagnon visant à la mise sur pied d'un fonds dédié à l'acquisition de terres agricoles pour les déposer dans des FUSA gérées par et au bénéfice des communautés locales. Ces discussions ont mené au financement par la Fondation d'une étude de caractérisation des modèles d'affaires des FUSA. Nous avons donc réuni plusieurs partenaires pour nous aider à réaliser cette étude, dont le TIESS, le Chantier de l'économie sociale et la Fiducie du chantier de l'économie sociale, la Fondation Béati ainsi que l'OBNL Solutions Immobilier Solidaire. Nous avons aussi engagé un chargé de projet en la personne de Louis Béchar, auquel nous avons associé deux aviseurs bien au fait du milieu agricole, soient Maxime Laplante et Pascal Genest-Richard.

## RAPPORT FINANCIER

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES					
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022					
	Totaux	Détails			
<b>PRODUITS</b>			<b>CHARGES</b>		
<b>Services</b>	<b>15,325.13 \$</b>		<b>Administration</b>	<b>2,602.60 \$</b>	
Volet Accompagnement		4,522.09 \$	Frais bureau		536.60 \$
Volet Formation		8,015.34 \$	Loyer et téléphone		525.80 \$
Volet Recherche		2,787.70 \$	Frais financiers		165.20 \$
<b>Financement</b>	<b>8,383.94 \$</b>		Frais Professionnels		1,025.00 \$
Adhésions		3,805.00 \$	Frais représentation		350.00 \$
Dons campagne OBE		500.00 \$	<b>Services</b>	<b>15,324.00 \$</b>	
Dons sympathisants/membres		2,920.00 \$	Salaires employés		11,875.58 \$
Dons paniers FUSA Blés dansants		- \$	Formation employés		- \$
Revenus d'intérêts		672.94 \$	Frais employeur		- \$
Revenus autres		486.00 \$	Frais de déplacements		3,448.42 \$
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>23,709.07 \$</b>		<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>17,926.60 \$</b>	
			Excédent des	<b>5,782.47 \$</b>	

BILAN	
au 31 décembre 2022	
<b>ACTIF</b>	
Encaisse	6,225.00 \$
Placements/Recherche	84,156.00 \$
Compte clients/ Fiducie	2,178.00 \$
	<b>92,559.00 \$</b>
<b>PASSIF</b>	
Vacances à payer	1,717.00 \$
Aide touchée d'avance	63,483.00 \$
Taxes à recouvrer	(400.00) \$
Emprunts	10,000.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>65,200.00 \$</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>27,359.00 \$</b>



## REMERCIEMENTS

En premier lieu, nous tenons à offrir un hommage posthume à Paul Thibault décédé le 27 mai 2022 à l'âge de 80 ans. Fondateur et président de Protec-Terre de sa création en 1990 à 2008, précurseur tenace et ardent militant pour la solidarité citoyenne, Paul Thibault aura su mobiliser les premiers sympathisant.es de Protec-Terre pour contribuer à créer une vision nouvelle de définitivisation du foncier agricole en vue de faciliter l'accès à la relève et nourrir les communautés dans le plus grand respect de l'environnement.

Un énorme merci aux membres de notre conseil d'administration pour leur engagement bénévole à Protec-Terre.

D'autres bénévoles nous apportent aussi une contribution précieuse, dont Érika Gaudreault et Claude Trépanier au maintien de notre site web, Claudine Blanchard à la révision de nos bulletins et à la transmission de nouvelles sur notre page Facebook, Catherine London au soutien aux adhésions et Sarah London pour le graphisme et la mise en page de ce rapport annuel. Nous les en remercions de tout cœur.

Nous voulons aussi souligner la collaboration étroite que nous avons créée au cours des années avec plusieurs organismes et experts, dont :

la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation Béati, la Caisse d'économie solidaire, le CISA, le TIESS, l'ARTERRE, la CAPÉ, le Chantier de l'économie sociale, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, le Collectif Récolte, Solutions Immobilières Solidaires, le CQCM, Équiterre, Conservation de la nature Canada, l'Institut Jean-Garon, Alexandra Popovici – professeure à l'Université de Sherbrooke, Patrick Mundler – professeur à l'Université Laval, Me François Ferland – avocat au groupe TCJ, Me Julie Lebreux – notaire à l'étude Lebreux Chénard Fortin et Me Denise Moreault – notaire.

Enfin, nous vous remercions chers membres et sympathisant.es de votre fidélité et de votre soutien indéfectible.

